



Dominique Tian

Votre Député

2007-2009 : Mon action à votre service

Economie
Pouvoir d'achat
Justice
Sécurité
Santé
Emploi
Education
Agriculture
Europe

...





L'édito de **Dominique Tian**

Afin de vous rendre compte fidèlement de mon action à l'Assemblée nationale, j'ai souhaité vous faire parvenir ce document qui retrace de façon non exhaustive, de juin 2007 à décembre 2009, à mi-chemin du mandat que vous m'avez confié, thème par thème, dossier par dossier, mon bilan de député.

Sous l'impulsion du Président de la République, la dynamique des réformes est clairement enclenchée avec un seul mot d'ordre : tenir les engagements.

La crise a frappé l'économie du monde voilà maintenant plus d'un an. La France a été l'un des premiers pays à réagir. Nous avons engagé des dépenses publiques indispensables pour soutenir l'activité et l'emploi. C'est la clé pour résister et sortir renforcés de la crise.

Ces dépenses contribuent à amortir les effets de la crise et à consolider notre économie. Il faut résolument qu'elles soient tournées vers l'avenir, vers l'investissement, afin de poser les jalons de la croissance de demain.

Les députés UMP ont commencé à réfléchir à ces priorités stratégiques et nous serons très vigilants à ce que les sommes engagées ne servent pas à financer des dépenses de fonctionnement.

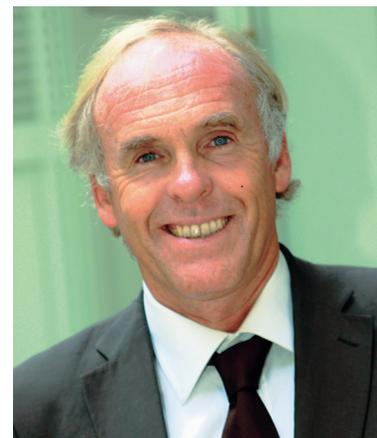
Parlementaire depuis 2002, je m'implique dans l'examen d'un grand nombre de projets de loi pour soutenir le pouvoir d'achat, l'économie et les PME, préserver notre système de santé et de retraite, restaurer l'autorité de l'Etat, soutenir une nouvelle politique environnementale.

La réforme des institutions, récemment adoptée, a renforcé les pouvoirs des députés permettant une plus grande coproduction des lois entre le Parlement et le Gouvernement.

Avec constance et détermination, je continue donc à vous représenter à l'Assemblée nationale.

Vous pouvez suivre l'ensemble de mon activité parlementaire sur mon site internet www.dominiquetian.fr ainsi que sur mon blog dominiquetian.typepad.fr

Fidèlement,
Dominique Tian,
député des Bouches-du-Rhône



Votre député
Dominique Tian

Né le 14 décembre 1959 à Marseille
Suppléant : Richard MIRON
Maire du 4^{ème} secteur de Marseille
(6^{ème} et 8^{ème} arrondissements)

Le mot de **Jean-François Copé**

Avec votre député Dominique Tian, qui est au sein de notre groupe une véritable force de propositions pour améliorer la vie des Français, nous sommes déterminés à moderniser la France et à l'adapter aux grands enjeux de notre temps.

Jamais, depuis les débuts de la V^{ème} République, l'Assemblée nationale n'aura connu une première partie de législature aussi intense, aussi active, aussi forte.

En 2007, vous avez fait un choix très clair : vous souhaitiez une refondation profonde de notre pays. Pour vous servir et répondre à vos aspirations, nous avons enclenché une puissante dynamique de réformes avec un seul mot d'ordre pour tous les députés du groupe UMP : tenir nos engagements !

Jean-François Copé
Président du Groupe UMP à l'Assemblée nationale



Dominique Tian, votre porte-parole à l'Assemblée

“Au niveau national, Dominique Tian conjugue de nombreux engagements, multiplie les prises de positions et agit au quotidien pour vous représenter et vous défendre.”

Ses fonctions à l'Assemblée nationale :

Commission :

- Membre de la commission des affaires sociales
- Membre de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS)
- Membre de la mission d'information sur la fléxisécurité à la française
- Membre de la mission d'information sur les Maisons de l'Emploi

Groupe d'études :

- Membre du groupe d'études “Dépendance des personnes âgées et maladie d'Alzheimer”
- Membre du groupe d'études sur le littoral
- Membre du groupe d'études sur la question du Tibet

Groupe d'amitié :

- Israël, Maroc, Congo

Son activité parlementaire :

- 515 amendements déposés et défendus dans l'hémicycle
- 58 interventions en séance
- 38 interventions en commission des affaires sociales
- 4 rapports publiés
- 5 questions au gouvernement et questions orales sans débat
- 136 questions écrites
- 37 propositions de loi cosignées

Organisme extra parlementaire :

- Membre du Comité National de lutte contre la fraude
- Membre du Conseil National de la formation professionnelle tout au long de la vie

Au cours des deux premières années de ce mandat, Dominique Tian s'est particulièrement distingué à l'Assemblée nationale :

- En tant que rapporteur pour avis du premier texte de la législature sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (TEPA)
- En tant que rapporteur du projet de loi relatif à la réforme du service public de l'emploi (SPE) qui a prévu la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC
- Par l'audition du Secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative, sur la lutte contre la violence dans les stades
- Lors du débat d'initiative parlementaire sur les suites de la mission d'information sur les missions de l'emploi
- Lors de la remise du rapport d'information sur la mise en application de la loi n° 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi et du rapport d'information en conclusion des travaux de la mission d'information sur les écoles de la deuxième chance et l'accès à l'emploi
- **Par ses nombreuses interventions en commission et dans l'hémicycle sur les textes de loi :**
 - > Relatif à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie
 - > Portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires
 - > De mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion
 - > Pour l'accélération des programmes de construction d'investissement publics et privés
 - > De finances pour 2008-2009-2010 - vote des crédits ville et logement
 - > De financement de la sécurité sociale pour 2008-2009-2010
 - > Relatif aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi
 - > De rénovation de la démocratie sociale et de la réforme du temps de travail
 - > Portant réforme portuaire
 - > Portant sur la modernisation du marché du travail
 - > Relatif à la réforme du service public de l'emploi
 - > Relatif à la lutte contre la corruption
 - > En faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat
 - > De rénovation de la démocratie sociale et de la réforme du temps de travail
 - > Facilitant le maintien et la création d'emplois
- **Par ses questions orales au gouvernement relatives :**
 - > Au plan de sauvetage de l'économie
 - > Aux heures supplémentaires et à l'application de la loi TEPA
 - > A la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC
 - > A la politique de l'emploi
 - > A la sécurité lors des rencontres de football

Quelques interventions de **Dominique TIAN** à l'Assemblée nationale



Rapporteur pour avis du texte TEPA mettant en place une expérimentation du RSA :

"Concernant l'expérimentation du revenu de solidarité active, le RSA, il faut dire d'abord qu'il s'agit d'une mesure de valorisation du travail, garantissant que toute heure travaillée en plus apporte un plus financier."

"L'objectif du RSA est bien celui-là : dépasser l'opposition entre assistance et revenus du travail."

Projet de loi de financement pour la sécurité sociale pour 2009 :

Par ce PLFSS, "il faut tenir un langage de vérité : soit on tente de préserver notre système actuel par des réformes structurantes, soit on accroît le niveau des prélèvements obligatoires, sachant que la mondialisation nous rappellera à l'ordre tôt ou tard."

"L'impatience est réelle de voir le législateur saisi d'une vraie réforme de l'hôpital. Il est temps de mettre en œuvre les recommandations du rapport Larcher tant pour améliorer la qualité et l'égal accès aux soins que pour insuffler une véritable culture de la gestion et du management dans les hôpitaux publics."

Projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires :

"On entend souvent des critiques et des jugements extrêmement négatifs sur le système de santé français, mais on oublie de dire qu'il est l'un des plus efficaces et que le monde entier nous l'envie. N'hésitons pas à rappeler que 78 % des dépenses de santé sont prises en charge par l'assurance maladie, soit le taux le plus élevé d'Europe, avec une espérance de vie supérieure de deux ans à celle de la moyenne des pays de l'OCDE."

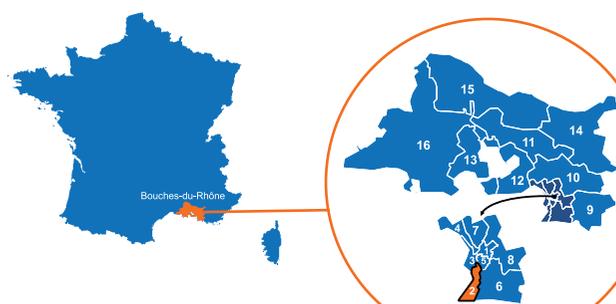
Cependant, notre système souffre de maux persistants et se révèle, dans certains cas, coûteux et manquant d'efficacité. Il faut donc assurer plus de qualité et de sécurité sur l'ensemble du territoire. Tel est le but de ce projet de loi, dont la préparation a fait l'objet de nombreux travaux, souvent d'origine parlementaire."

Rapporteur du projet de loi permettant la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC :

"Le projet de loi vise à constituer une nouvelle institution nationale qui reprendra les missions et les moyens, d'une part, de l'ANPE, d'autre part, du réseau opérationnel de l'assurance chômage, à savoir principalement les ASSEDIC, tout en respectant l'autonomie des partenaires sociaux dans la définition des paramètres de l'indemnisation du chômage et sa gestion financière, et en préservant la gestion par l'UNEDIC du régime d'assurance chômage."

"La présente réforme s'inscrit dans un processus respectueux des intérêts et des sensibilités de toutes les parties."

Zoom sur la 2^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône



www.deputes-ump.fr

Comment joindre Dominique Tian :

À l'Assemblée nationale :

126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP

En circonscription :

486 bis rue Paradis - 13008 Marseille - Tél. : 04 91 71 45 25

Sur internet :

dtian@assemblee-nationale.fr

www.dominiquetian.fr - dominiquetian.typepad.fr